



## Concours Faites de la science : appel à candidatures 2022

publié le 29/11/2021 - mis à jour le 02/12/2021

Le concours "Faites de la science" ouvert pour les collèges et lycées, propose aux élèves de vivre une expérience unique au sein même de l'université autour de la culture scientifique et technique.

### Descriptif :

Le concours "Faites de la science" ouvert pour les collèges et lycées, propose aux élèves de vivre une expérience unique au sein même de l'université autour de la culture scientifique et technique.

Les facultés des Sciences de Poitiers et de La Rochelle participent au rassemblement national « **Faites de la science** » pour lequel chacune sélectionne son lauréat pour le concours national : L'académie de Poitiers comporte donc deux concours de sélection "Faites de la Science" et donc deux lauréats académiques.

Mais "Faites de la Science" est avant tout une manifestation qui regroupe les **projets scientifiques portés par des groupes de lycéens ou de collégiens**. L'objectif central étant de donner aux jeunes le **goût des sciences**.



Pour participer, il suffit de déposer un dossier auprès d'une des deux universités. Les meilleurs dossiers seront dotés d'une bourse pour mener à bien leur projet.

**PARTICIPEZ AUX CONCOURS**  
**Faites de la Science**  
**CONCOURS CGENIAL**  
Collège  
www.cgenial.org

**CONCOURS DE PROJETS SCIENTIFIQUES**

ACADEMIE DE POITIERS  
Le Poitou Université  
UNIVERSITÉ DE POITIERS  
UNIVERSITÉ DE LA ROCHELLE

Comme chaque année, la finale académique **CGENIAL Collège** (organisée par le rectorat) et les finales régionales **Faites de la Science** (organisées par l'université de Poitiers et La Rochelle université) se dérouleront conjointement à :

**Poitiers le 6 avril 2022**

**Inscrivez-vous** pour participer à l'un des concours de projets scientifiques. Tous seront récompensés et chaque équipe lauréate gagnera sa participation à la finale nationale **CGENIAL ou Faites de la Science** !

Inscriptions ouvertes jusqu'au 31 décembre 2021  
Dossier d'inscription et règlement de concours sont à télécharger sur :

- Pour le concours régional de l'université de Poitiers  
<https://sfa.univ-poitiers.fr>
- Pour le concours régional de La Rochelle Université  
<https://sciences.univ-la-rochelle.fr>

Premier tour d'inscriptions jusqu'au 10 novembre 2021  
Dossier d'inscription et règlement de concours sont à télécharger sur :

- [http://ww2.ac-poitiers.fr/ste/spip.php?article471](https://ww2.ac-poitiers.fr/ste/spip.php?article471)

Faites de la Science :

- à Poitiers :
  - date limite d'inscription 31 décembre, informations et inscription sur le site de la Faculté des Sciences Fondamentales et Appliquées (Université de Poitiers)-><https://sfa.univ-poitiers.fr/concours-faites-de-la-science-edition-2022-inscrivez-vous/>
  - contact [Virginie Bichet](#).  
Equipe Communication  
Faculté des Sciences Fondamentales de Poitiers

- à La Rochelle :
  - date limite d'inscription 31 décembre, [informations et inscription sur le site de l'université](#)
  - contact : [Lisianne Domon](#)  
Maître de Conférences, Chimie Organique  
Littoral, ENnvironnement et Sociétés - UMR 7266 LIENSs

 [Téléchargez le flyer de présentation](#) (PDF de 1.4 Mo)

Information à retenir :

La neuvième édition du forum local, prévue le mercredi 6 avril 2022 à Poitiers, est organisée conjointement par :

- L'université de La Rochelle pour « Faites de la Science »
- Le Rectorat de Poitiers, pour « C Génial Collège »
- L'université de Poitiers, pour « Faites de la Science »

Ce forum réunira les projets des trois concours, n'hésitez donc pas [à vous inscrire aussi à C.Génial collège 2022](#).

Ce grand forum régional récompensera les meilleurs projets et sélectionnera les trois lauréats afin que leurs ambassadeurs continuent leur aventure dans les deux concours respectifs au niveau national.



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**